RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE
BRUSSELS HOOFDSTEDELIJK GEWEST

PROPOSITION PEB

A joindre à la demande de permis d'urbanisme dans le cas d'unités PEB neuves, d'unités PEB rénovées lourdement et d'unités PEB rénovées simplement avec architecte

RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE
BRUSSELS HOOFDSTEDELIJK GEWEST

Les références législatives

Ce formulaire résulte de l'application de l'Ordonnance du 2 mai 2013 (CoBrACE) et de ses arrêtés d'exécution qui transposent la directive 2010/31/UE. Ces textes sont disponibles sur le site de Bruxelles-Environnement.

Les exigences PEB

Toute unité PEB doit respecter des exigences en fonction de sa nature des travaux, de son affectation et des éventuelles dérogations.

Les procédures PEB à ce stade du projet

- *Transmettre une proposition PEB avec la demande de permis d'urbanisme à l'autorité délivrante du permis d'urbanisme.*
- *Transmettre une notification PEB de début des travaux au plus tard 8 jours avant le début des travaux :*
  - *à Bruxelles-Environnement dans le cas d'un projet contenant :*
    - *des unités PEB neuves (UN) et/ou des unités PEB rénovées lourdement (URL/UAN)*
    - *des unités PEB de natures des travaux différentes dont au moins une URS*
  - *à l'autorité délivrante du permis d'urbanisme dans le cas d'un projet contenant uniquement des unités PEB rénovées simplement (URS)*
- *Transmettre une déclaration PEB au plus tard 2 mois soit après la réception provisoire des travaux, soit après la fin des travaux :*
  - *à Bruxelles-Environnement dans le cas d'un projet contenant :*
    - *des unités PEB neuves (UN) et/ou des unités PEB rénovées lourdement (URL/UAN)*
    - *des unités PEB de natures des travaux différentes dont au moins une URS*
  - *à l'autorité délivrante du permis d'urbanisme dans le cas d'un projet contenant uniquement des unités PEB rénovées simplement (URS)*

CADRE 1 - DONNÉES ADMINISTRATIVES

Données du projet

Adresse :	Rue des colombophiles , 133 Anderlecht, 1070
Période réglementaire :	Du 01/04/2024 au 31/12/2025

Demandeur du Permis d'Urbanisme

Dénomination	Climatec Srl
Numéro d'entreprise :	0425.181.880
Répresenté(e) par :	Mr Vandergoten Lucien
Adresse :	Rue des Colombophiles, 133 Anderlecht 1070 - Belgique
Téléphone :	+32488563520
Email :	

Architecte

Dénomination	Arch & Types s.p.r.l
Numéro d'entreprise :	0464.639.205
Répresenté(e) par :	Mr Manuel Perez Perez Jésus
Adresse :	Avenue de l'Hippodrome, 125 Ixelles 1050 - Belgique
Téléphone :	+32 - (0)2.466.09.19
Fax :	+32 - (0)2.466.09.19
Email :	jesus.m.perez.perez@arch-types.com

Conseiller PEB

Dénomination	Energy-Concept
Numéro d'entreprise :	0822.058.370
Répresenté(e) par :	Mr SHONGO Eric
Numéro d'agrément :	001181458
Adresse :	Avenue Albert 1er, 84 Braine-l'Alleud 1420 - Belgique
Téléphone :	0486765156
Email :	eric@energy-concept.be
Personne de contact :	ENERGY-CONCEPT 2022

CADRE 2 : ANALYSE PEB DU PROJET

2.1 Bâtiments et locaux hors réglementation PEB

Des bâtiments ou locaux peuvent être exclus du champ d'application de la réglementation PEB (CoBrACE 2.2.1)

Absence de bâtiments ou de locaux exclus de la réglementation PEB

2.2 Division du projet

Bâtiment b1 (251,20 m² plancher)*

Rue des colombophiles , 133 - 1070 Anderlecht

Nom de l'unité PEB	Boite	Affectation	Nature des travaux	Surface plancher (m²)	Surface de déperdition thermique					Toutes les installations techniques sont placées et/ou remplacées
					Totale (m²)	Rénovée neuve-reconstruite		Neuve-Reconstruite		
						m²	%	m²	%	
Appartement +1 gauche	2	Habitation individuelle	URS	144,20	126,85	38,20	30,11	0,00	0,00	Non
Appartement +2 gauche	4	Habitation individuelle	URS	107,00	126,85	5,62	4,43	5,62	4,43	Non

**La surface des volumes non protégés est comprise dans la surface du bâtiment*

2.3 Surfaces plancher des unités PEB du projet

Surface plancher des unités PEB neuves (UN):	0,00 m²
Surface plancher des unités PEB assimilées à du neuf (UAN):	0,00 m²
Surface plancher des unités PEB rénovées lourdement (URL):	0,00 m²
Surface plancher des unités PEB rénovées simplement (URS):	251,20 m²
Surface plancher totale des unités:	251,20 m²

2.4 Conseiller PEB

Un conseiller PEB a été désigné mais n'est pas requis

2.5 Etudes de faisabilité

Aucune étude de faisabilité n'est requise

2.6 Biens classés ou inscrits sur la liste de sauvegarde

Pour les biens classés ou inscrits sur la liste de sauvegarde, l'autorité délivrante peut déroger de façon totale ou partielle aux exigences PEB (CoBrACE Art. 2.2.4 §4)

Le projet ne comprend pas de bien classé ou inscrit sur la liste de sauvegarde.

2.7 Dérogations aux exigences PEB

Les demandes de dérogation peuvent être introduites jusqu'à la notification PEB du début des travaux auprès de l'autorité délivrante(CoBrACE Art. 2.2.4 §1 à 3)

Absence de dérogation

2.8 Exigences par unité PEB

Ce tableau présente les exigences à respecter pour chaque unité PEB en fonction des données encodées

Bâtiment b1 (251,20 m² plancher)
Rue des colombophiles , 133 - 1070 Anderlecht

Unité PEB	Nature des travaux	U/R	BNC	CEP	Etech	Ventil	Surch
Appartement +1 gauche	URS	●	-	-	-	●	
Dérogation:		-	-	-	-	-	-
Appartement +2 gauche	URS	●	-	-	-	●	
Dérogation:		-	-	-	-	-	-

CADRE 3 - IMPACT PEB SUR LE RESPECT DES PRESCRIPTIONS URBANISTIQUES

Description des mesures (éléments liés à l'énergie et au climat intérieur) envisagées dans le cadre du COBRACE (Livre 2 Titre 2) ayant un impact sur le respect des prescriptions urbanistiques applicables à la demande de PU

CADRE 4 - DETAILS DES EXIGENCES PEB POUR LES URS

Exigences U

Les parois rénovées du VP doivent respecter les exigences suivantes:

Parois	Valeurs U
valeur U maximale admissible pour les toitures et plafonds du VP	0,24 W/(m².K)
valeur Ug, valeur Uw moyen maximales admissibles pour les fenêtres (de toiture)	1,10 W/(m².K) ; 1,50 W/(m².K)

Exigence Ventilation

Les travaux au châssis et/ou les nouveaux locaux prévus déclenchent, dans les locaux concernés, les exigences de ventilation suivantes :

Système de ventilation envisagé

Système A (alimentation naturelle / évacuation naturelle)

Dispositifs envisagés	
Locaux secs	Grille dans mur
Locaux humides	Conduit vertical

CADRE 5 - ANNEXES ET SIGNATURES

Liste des annexes

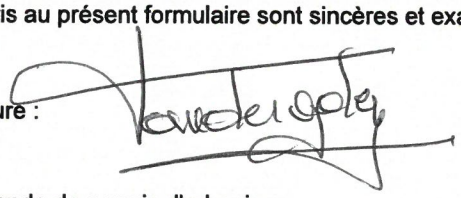
Néant

Signature

Je soussigné, Mr Vandergoten Lucien, demandeur du permis d'urbanisme

- déclare avoir pris connaissance des exigences PEB et des procédures PEB d'application
- certifie que les renseignements repris au présent formulaire sont sincères et exacts

Date : 29/07/25 Signature :



Le présent formulaire est à joindre à la demande de permis d'urbanisme